

DELIBERATION

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 NOVEMBRE 2021

Nombre de Conseillers : 45
En exercice : 45
Présents : 28
Pouvoirs : 8
Votants : 36

Date de convocation du Conseil Communautaire :
Le 18/11/2021

Le 25 novembre 2021, le Conseil de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX à la salle des Fêtes, Boulevard des Combattants à Trévoux.

Présents : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Emilie BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Ingrid BESSON, Fabien BIHLER, Carole BONTEMPS-HESDIN, Laëtitia BORDELIER, Valérie BOYER, Armand CHAUMONT, Carole DEMANGE, Nicole DUGELAY, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Vincent LAUTIER, Gaëlle LICHTLE, Corinne MARTIN GAJAC, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Bernard REY, Pierre ROSET, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS, Catherine VIGNON.

Absents excusés : Cécile BAUDOUX, Emmanuelle CARGNELLI (Pouvoir Bernard REY), Jean-François CHANTELOUBE, Patrick CHARRONDIERE, Jacques CORMORECHE (Pouvoir Nicole DUGELAY), Anne-Marie DEGUEURCE, Daniel DOMPOINT, Jean-Jacques DUMONT (Pouvoir Carole BONTEMPS-HESDIN), Bernard GRISON (Pouvoir Frédéric VALLOS), Brigitte KLEIN (Pouvoir Gilles GARNIER), Amina LEGHNIDER, Patrick NABETH, Michèle NUGUET, Stéphanie PALLIER, Sylvie PERMEZEL (Pouvoir Didier ALBAN), Delphine PICHOURON (Pouvoir Yves DUMOULIN), Richard SIMMINI (Pouvoir Laëtitia BORDELIER).

Secrétaire de séance : Carole DEMANGE.

OBJET : FINANCES – Budget ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2021 - Décision modificative n°4

M. Stéphane BERTHOMIEU, Vice-Président chargé des Finances, présente la proposition de décision modificative n°4 du Budget ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2021 qui s'équilibre :

- | | |
|---|------------|
| • En section de fonctionnement (dépenses et recettes) | 69 528,69€ |
| • En section d'investissement (dépenses et recettes) | 52 790,63€ |

Cette décision modificative permet :

En fonctionnement :

- De régulariser les charges transférées 2020, non soldées en 2021 pour 54 470,12€, cette écriture est équilibrée par une provision au compte 7718 « autres produits exceptionnels sur opérations de gestion » du même montant.
- De provisionner le compte 6817 « dotation aux provisions pour dépréciation d'actifs circulants » de 10 058,57€ afin de faire face à des créances douteuses. Cette écriture est équilibrée par une provision au compte 7817 « Reprise sur dépréciation d'actifs circulants » du même montant.
- De régulariser les écritures d'amortissements en recettes au chapitre 042 suite à un suramortissement réalisé en 2019 sur le site de compostage vendu cette même année à la société BIODÉ. Cette écriture d'un montant global de 5 000€ se retrouve dans la section d'investissement et s'équilibre grâce au virement de sections.

En investissement :

- D'intégrer les frais d'études 2020 dans les travaux auxquels ils se rapportent, du compte 2031 « immobilisations incorporelles – frais d'études » au compte 2315 « immobilisation en cours – installation matériel et outillage technique » pour un montant de 30 900,07€.

- D'intégrer les frais d'insertion dans les travaux auxquels ils se rapportent, du compte 2033 « immobilisations incorporelles – frais d'insertion » au compte 2315 « installation matériel et outillage technique » pour un montant de 16 890,56€.
- De régulariser les écritures d'amortissements en dépenses au chapitre 040 en contre partie de ce qui a été réalisé en fonctionnement.

Vu l'avis favorable du Bureau réuni le 09/11/2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **D'ADOPTER** la décision modificative n° 4 du Budget ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2021 suivante :

					FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes	
D/R	n° op.	n° chap	n° cpte	n°service	Libellés	Modification de crédits	Modification de crédits	Observations
D		011	604	01	achat d'études et de prestations de service	35 034,83		régularisation des charges transférées 2020 non soldées en 2021
D		011	61521	01	entretien et réparation de bâtiments publics	18 454,17		
D		011	617	01	études et recherches	981,12		
R		77	7718	01	autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		54 470,12	
D		68	6817	01	dotations aux provisions pour dépréciation d'actifs circulants	10 058,57		provisions pour créances douteuses (obligatoire en M49) (15% de 67057,14€)
D		78	7817	01	Reprise sur dépréciation d'actifs circulants	0,00	10 058,57	
R		042	7811	01	reprise sur amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles		5 000,00	régularisation amortissements 2019 : trop amorti suite à vente du site de co-compostage à l'entreprise BIODÉ
D		023	023	01	virement à la section d'investissement	5 000,00		équilibre budgétaire entre sections
TOTAL						69 528,69	69 528,69	

					INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes	
D/R	n° op.	n° chap	n° cpte	n°service	Libellés	Modification de crédits	Modification de crédits	Observations
R		041	2031	01	immobilisations incorporelles - frais d'études		30 900,07	intégration des études 2020 du compte 2031 au compte 2315
D		041	2315	01	Immobilisation en cours - Installation matériel et outillage technique	30 900,07		
R		041	2033	01	immobilisations incorporelles - frais d'insertion	0,00	16 890,56	intégration des frais d'insertion 2020 du compte 2033 au compte 2315
D		041	2315	01	Immobilisation en cours - Installation matériel et outillage technique	16 890,56		
D		040	281311	01	Amortissement - bâtiment d'exploitation	5 000,00		régularisation amortissements 2019 : trop amorti suite à vente du site de co-compostage à l'entreprise BIODÉ
R		021	021	01	virement de la section de fonctionnement		5 000,00	équilibre budgétaire entre section
TOTAL						52 790,63	52 790,63	

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le :
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20211125-2021C197-FI
Affichage le :

- 1 DEC. 2021

- 1 DEC. 2021

A Trévoux, le 25/11/2021

Le Président,
Marc PECHOUX

